Annexe 3 – TARIFS DE LOCATION

ARTICLE 1 – Tableau des tarifs

Les tarifs de location de la salle Le Vallon sont revus chaque année par délibération du conseil municipal. **Les présents tarifs concernent la saison 2023-2024**.

Salle Le Vallon - Tarifs 2021-2022					
	Nombre de jours	Associations subventionnées ou conventionnées [1]		Autres associations Non-malviennes	Autres demandeurs privé
		Tarif 1ère utilisation	Tarif à partir de la 2ème utilisation *(sauf convention spécifique)* [2]		
Vallon entier	1 J	Gratuit	450 €	700 €	800 €
	2 J	Gratuit	550 €	850 €	1 000 €

[1] *Il s'agit des associations malviennes avec lesquelles la Commune a conventionné (intérêt général) et d'associations thouaréennes (une convention avec la commune de Thouaré sur Loire fixe les conditions et le nombre de prêts par an accordés aux associations thouaréennes).*
[2] *Associations dont l'objet et/ou l'activité justifient un accès privilégié à la salle.*

	Nombre de jours	Association à caractère humanitaire	
		Tarif 1ère utilisation	Tarif à partir de la 2ème utilisation
Vallon entier	1 J	Gratuit	700 €
	2 J	850 €	550 €

- Les frais de technicien sont compris dans les tarifs de location. Toutefois, une majoration de **33 € par heure** sera appliquée lorsque la présence du technicien dépassera 10 heures pour une location d'une journée et 15 heures pour une location de deux journées.

ARTICLE 1 – Arrhes

Des arrhes sont demandés pour la location de la salle culturelle du Vallon, à hauteur de **30% du tarif de location.** Un avis de somme à payer sera envoyé à l'adresse mail de l'utilisateur, à réception du contrat signé. L'encaissement devra intervenir dans les 15 jours suivant la réception de cet avis. À défaut, la réservation s'annulera.